

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

De Brest où je participe au sommet mondial pour l'Océan, je voudrais rappeler que la France n'est pas un hexagone. Elle est un archipel, composée de territoires sur les quatre bassins océaniques de notre planète bleue.

Nos territoires ultra-marins sont riches de biodiversité (quatrième pays au monde pour ses récifs coralliens), mais aussi de culture, de résilience et de promesses. Leur diversité est leur plus grande force, une chance pour notre pays qui échange en voisins avec plus de trente pays.

Mais leur santé économique, sociale et environnementale, déjà fragile, a été mise à rude épreuve par la crise sanitaire. La singularité nécessite des réponses particulières. C'est pourquoi le CESE appelait il y a un an à une territorialisation du plan de relance.

Aujourd'hui, l'heure du bilan. Plus de 6 milliards d'euros du plan de relance ont été alloués aux mesures d'urgence dans les Outre-mer et 1,5 milliard réparti en trois axes : transition écologique, compétitivité des entreprises et cohésion des territoires. Après un travail sérieux et approfondi à l'écoute des acteurs de terrain, la délégation aux Outre-mer du CESE constate que le plan de relance a joué son rôle d'amortisseur de crise.

Le texte de l'avis souligne clairement un mal systémique de notre pays qui est hélas amplifié en outre-mer où, je cite, « l'enchevêtrement de mesures », le « maquis de structures », et la « superposition de plans » entravent souvent la réalisation effective du plan de relance.

Cet avis rappelle également que la loi 3D s'est dotée du S de la Simplification. Nous parlons alors bien évidemment de décentralisation, de différenciation et de déconcentration mais aussi de simplification des politiques publiques locales.

Notre groupe salue le travail engagé par la délégation Outre-mer pour cet avis de suite qui cherche des voies de simplifications, en introduisant la souplesse et l'adaptation des normes, l'expérimentation et l'évaluation des mesures mises en place.

Certains naissent ou grandissent ultramarins. D'autres le deviennent. C'est mon cas, peu à peu, au fil de mes déplacements dans ces petites France du bout du monde.

A la Réunion ou à Mayotte en octobre dernier, comme pendant les auditions très riches pour cet avis, j'ai constaté combien nous sommes loin de l'ambition de faire des outre-mer des territoires modèles en matière de gestion de l'eau et des déchets d'autonomie alimentaire ou énergétique. Cette fameuse trajectoire 5.0 demeure un rêve d'au-delà des mers. Pourtant des pistes venues d'idées locales sont prometteuses : l'agriculture et les déchets à Saint Martin, la télémédecine à St Pierre et Miquelon ou la transition énergétique des bâtiments à Saint Barth.

Le plan de relance est une chance pour l'outre-mer : Nous pensons qu'il faut coordonner les « plans », les « mesures » et les « structures » avec une vision de long terme et un souci d'efficacité territoriale et de simplicité de mise en œuvre. Ce qui permettra de susciter l'adhésion et la participation des collectivités locales, des entreprises et des populations.

Pour le travail avec méthode ; un avis cohérent et certaines préconisations nouvelles, le groupe a voté cet avis.